

Le socle de connaissances et de compétences professionnelles

Certification CléA

Mise à jour le 11 août 2026

Objectifs :

Permettre à un candidat n'ayant aucun diplôme d'obtenir un Certificat de connaissances et de compétences professionnelles lui permettant de faire valoir auprès d'un employeur sa capacité à exercer.

Durée :

Accompagnement : 6 heures.
Certification : 4 heures

Méthode :

- Exercices d'application à partir de cas concrets
- Mise en situation professionnelle
- Travail en groupe – Jeux de rôle
- Conseil individualisé

Publics :

- Demandeur d'emploi
- Salariés
- Ne pas avoir de diplôme ou de titre

Admission :

- Pas de pré-requis.
- Nous contacter.

Financement :

- CPF
- Employeur
- Individuel
- Pôle Emploi

Lieux :

Tous les sites du CPCV Ile de France

Date d'accompagnement et de certification :

Sur rendez-vous uniquement

Le socle de connaissances et de compétences professionnelles

Se décline en 7 indicateurs qui permettent de mesurer les compétences et connaissances professionnelles du candidat :

- 1 – Communiquer en français
- 2 – Calculer et raisonner
- 3 – Informatique et communication numérique
- 4 – Travailler en équipe
- 5 – Travailler en autonomie
- 6 – Apprendre à apprendre
- 7 – Maîtriser les gestes et postures, les règles de base d'hygiène, de sécurité et environnementales

Les étapes de l'évaluation préalable et/ou finale

L'accompagnement à l'évaluation va se décliner en plusieurs temps :

Étape 1 : Accueil et présentation de la certification - 1h
Exploration du parcours professionnel.

Étape 2 : Confirmation de l'engagement - 1h
Collecte des éléments de preuve.
Exploration complémentaire du parcours.

Étape 3 : Mise en situation contextualisée par le biais d'un scénario. De 2 à 3 heures.

Étape 4 : (livrable) : Restitution des résultats - 1h.
Préconisation si nécessaire (si toutes les compétences n'ont pas été validées).

Étape 5 : Transmission de votre dossier en jury pour certification
Quand toutes les compétences ont été validées

L'accompagnement et la certification

Par le biais des différents entretiens, éléments de preuve et mise en situation, le formateur pourra évaluer les connaissances et compétences professionnelles du candidat au travers des 7 indicateurs et des 128 sous indicateurs.
A la suite de cela, si un ou plusieurs indicateurs ne sont pas validés, le formateur peut préconiser une formation et le candidat pourra se représenter.

La certification se fera dans le cadre d'une « commission de certification » suivant tous les éléments transmis par l'évaluateur.

Formateur

Formateur reconnu évaluateur CléA

Contact Institut de formation :

Téléphone : 01 34 12 05 64 – Secrétariat Institut – Siège Social
Tél : Sandra REMY – Mail : s.remy@cpcvidf.fr

<https://www.cpcvidf.fr>

Contact référent handicap : Sandra REMY



Tarif :

450 euros pour l'accompagnement
250 euros pour la certification